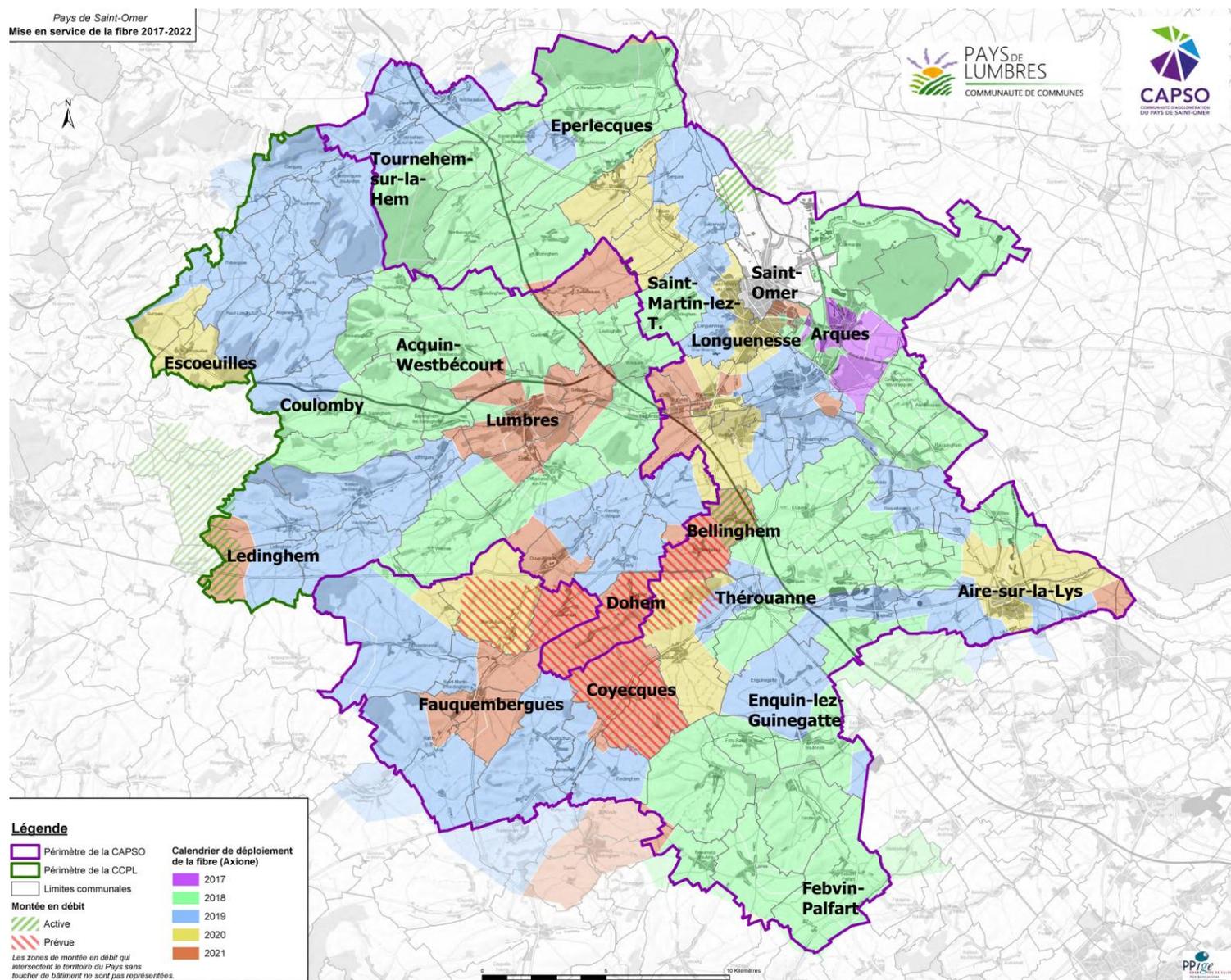


La fibre se déploie progressivement dans l'Audomarois

C'est une mouvance nationale : réduire la fracture numérique. La CAPSO et la CCPL œuvrent, main dans la main, pour déployer la fibre sur le territoire. Et vous, quand serez-vous raccordé ?

Par J. C. | Publié le 11/02/2018



La fibre optique se déploie sur le territoire, progressivement.

Il y a deux façons d'être raccordé à la fibre optique : par un opérateur privé, prêt à investir, comme c'est le cas d'[Orange à Saint-Omer](#) ; ou par une instance publique, comme c'est le cas de toutes les autres communes de la communauté d'agglomération du pays de Saint-Omer (CAPSO) et de la [communauté de communes du pays de Lumbres](#) (CCPL). [Arques a été la première ville du territoire](#) à bénéficier du raccordement par instance publique, au dernier trimestre 2017. Au total, 45 000 prises doivent être raccordées dans la CAPSO (une prise équivaut à un foyer en moyenne). Pour la CCPL, c'est 11 000.

15 000 foyers raccordés en 2018

Dès 2018, 15 000 prises seront raccordées. Cela concerne la plupart des communes de l'ex-communauté de communes de la Morinie, ainsi que celles de l'ex-communauté de communes de Fauquembergues, et de l'ex-communauté de communes du pays d'Aire : Ecques, Rebecques, Wardrecques, Erny-Saint-Julien, Febvin-Palfart, Bomy... Pour Théroouanne, l'arrivée sera progressive, une partie en 2018, une autre en 2019.

Environ la moitié des communes de la CCPL passeront, elles aussi, à la fibre dès 2018 : Wisques, Coulombly... Le déploiement se fait en fonction des raccordements déjà existants, mais aussi en fonction des zones d'activités. Leulinghem, sur le parc d'activités de la Porte du littoral par exemple, sera raccordé dès 2018.

15 000 aussi en 2019

En 2019, 15 000 prises supplémentaires devraient aussi être raccordées, dont la plupart des autres communes de la CCPL. Du côté de l'agglomération, ce sera au tour de Longuenesse et de Blendecques. Concernant le sud du territoire, Mametz et Enguinegatte compléteront le déploiement. À l'ouest, de nombreuses communes seront concernées aussi en 2019 (Thiembroune, Audincthun, Renty, Reclinghem...).

En 2020, quelques retardataires

En 2020, dans la CCPL, Escœuilles et Surques seront raccordées. Il ne manquera plus que trois communes, pour qui il faudra encore un an. Côté CAPSO : Helfaut, Saint-Martin-lez-Tatinghem, Tilques, seront aussi raccordées, tout comme Aire-sur-la-Lys et Delettes.

Et des impatientes en 2021

Les dernières communes de la CCPL et de la CAPSO raccordées le seront à l'issue de l'année 2021. Il s'agira de Lumbres, Setques et Elnes, d'un côté ; de Fauquembergues, Coyecques, Dohem, Ouve-Wirquin, Avroult, Herbelles, Hallines et Zudausques de l'autre. On notera que le territoire aura un an d'avance sur le déploiement du haut débit partout en France, prévu pour 2022.

À noter, c'est à la charge du consommateur de se raccorder ou non.

En chiffres

4 millions d'euros dépensés par la CAPSO et la CCPL

45 000 prises à raccorder sur la CAPSO

11 000 prises sur la CCPL

5 ans pour raccorder l'ensemble du territoire à la fibre

Les deux collectivités financent chacune **10 %** du déploiement de la fibre dans leurs communes, les 90 % restants étant injectés par Cap fibre – ou Axione – qui rentabilisera l'investissement en faisant payer les opérateurs téléphoniques

La montée en débit, en attendant la fibre

Pour ne pas passer de rien à tout, les collectivités ont décidé de faire « monter en débit » certaines communes les plus mal desservies, de manière à passer à une situation intermédiaire avant le déploiement de la fibre. « *La montée en débit des communes rurales éloignées du pôle urbain était importante, pour réduire la facture numérique et territoriale* », souligne François Decoster, président de la communauté d'agglomération du pays de Saint-Omer. Cette montée en débit concerne notamment les communes d'Avroult, Merck-Saint-Liévin, Dohem, Coyecques, Herbelles. Inghem a déjà bénéficié de ce plan. Le calendrier n'est pas encore connu.